

Réf: Dossier 276661

Avis de constitution

SOCIETE « EDGAR SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE, Lot 956, Ilot
36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EDGAR SARL »

Objet :
-LE BTP (BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS)
-LA VENTE DE MATERIEL DE CONSTRUCTION
-IMPORT-EXPORT
-LA FOURNITURE DE SERVICES ET DE DIVERS BIENS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE, Lot 956, Ilot 36

Dirigeant(s) M GBOHOU MAURICE DESIRE EDGAR
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07410 du 30/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°91474/GTCA/RC/2023 du 30/07/2024

